

## **BRÈVE INFORMATION**

### **COVID-19 : les guichets du Contrôle des habitants temporairement accessibles uniquement sur rendez-vous de 14h à 17h**

---

Nyon, 24 janvier 2022

En raison de la situation sanitaire, les guichets du Contrôle des habitants seront ouverts le matin de 8h à 11h30, du lundi au vendredi, et temporairement fermés l'après-midi, à partir du mercredi 26 janvier 2022. Afin de garantir la continuité de nos prestations tout en luttant contre la propagation du virus, il est cependant possible de prendre rendez-vous entre 14h et 17h (16h le vendredi), par mail ([controle.habitants@nyon.ch](mailto:controle.habitants@nyon.ch)) ou par téléphone au 022 316 43 80.

Un certain nombre de démarches peuvent également être entièrement réalisées [en ligne](#). Par mesure de précaution, nous recommandons de privilégier cette solution lorsqu'elle est possible.

La commande de cartes journalières CFF est toujours possible ([notamment en ligne](#)), ainsi que leur retrait au guichet de la réception de l'administration communale, place du Château 3, qui elle reste ouverte au public selon ses horaires habituels.

Les guichets retrouveront leur fonctionnement normal dès que la situation sanitaire le permettra. Dans l'intervalle, les [horaires de l'ensemble des services](#) peuvent être consultés en ligne, de même que les [dernières informations COVID](#) concernant la commune.

#### **Informations complémentaires**

**M. Daniel Rossellat**, Syndic,

079 200 52 01

**Mme Maria Frei**, Préposée au contrôle des habitants

076 342 29 17